

---

*Le « martyr » est masculin, de même que, trop souvent, les images véhiculées autour des résistances populaires en Palestine occupée. Les femmes ont pourtant leur mot à dire et s'imposent en actrices du changement des normes dans la lutte face aux politiques de spoliation et de répression menées par Israël. En 2009, un groupe de mères issues d'une même famille lançait un mouvement de contestation non-violente dans le village de Nabi Saleh, au nord de Ramallah. Six ans plus tard, l'une d'elle était blessée par balle lors d'une de ces manifestations. Avec pour espoir de voir leurs enfants grandir dans une société pacifiée, elles continuent de se battre pour leurs droits et ceux de la société palestinienne. Reportage. ≡ Par Paul Lorgerie*

---

Lire en [espagnol \(español\)](#)

---



« *Ils m'appellent le diable palestinien.* » Le diable, ou plutôt la « diablesse », car ce mot qualifie une femme nommée Manal Tamimi. Ce surnom, elle s'en amuse. Elle en est même plutôt fière. « Ils », ce sont les soldats de l'armée israélienne, qui lui ont tiré dans la jambe une semaine avant notre visite. Depuis 2009, elle les défie toutes les semaines, dans son village de Nabi Saleh, au nord-ouest de Ramallah. Des manifestations non-armées y ont lieu chaque vendredi, après la prière, avec en première ligne les femmes d'une même famille : « *La femme au foyer est la lumière au plafond de la famille palestinienne. Si elle est faible, cela se reflétera sur la famille tout entière. Si elle est forte, sa famille sera forte. C'est la raison pour laquelle les femmes sont en première ligne de ces manifestations. Sans femme, la société palestinienne n'est pas totalement représentée. La femme n'est pas une victime, elle est le personnage le plus fort dans ce combat* », développe Manal.



**« Sans femme, la société palestinienne n'est pas totalement représentée. La femme n'est pas une victime, elle est le personnage le plus fort dans ce combat. »**

À Nabi Saleh, ce ne sont pas les hommes qui sont les cibles. Contrairement à ce que l'on perçoit dans la sphère médiatique, les tenancières du foyer familial prennent le pas sur les représentants du patriarcat palestinien. « *Je suis son premier soutien dans le combat* », confirme Bilal Tamimi, le mari de Manal. À rebours du masculinisme guerrier, celles reléguées au rang de « sexe faible » tirent parfois officieusement les ficelles. Un militantisme au féminin qui ne date d'ailleurs pas d'hier — l'émergence des mobilisations féminines en Palestine coïncide avec la naissance de la question palestinienne. On relève les premières actions politiques en Terre sainte sous le mandat britannique (1917-1948) : une action notable avait été effectuée par les femmes du village de Baqa Al-Gharbiyeh, proche de Haïfa, qui avaient manifesté en 1938 afin que leurs maris et enfants soient libérés — elles avaient obtenu gain de cause. Aussi, l'une des figures emblématiques de l'histoire de la résistance populaire palestinienne est **Leïla Khaled**. Entrée dès son plus jeune âge dans le Front populaire de la libération de la Palestine (FPLP), une organisation dont la branche armée est qualifiée de « terroriste » par l'occupant, elle est connue pour ses détournements d'avion en 1969 et 1970. Aujourd'hui, un pan du mur de séparation porte son effigie dans Bethléem.

À quelques encablures de la maison de Manal, vit Bushra Tamimi, sa cousine. Elle constate, paisiblement : « *Rester devant la télé toute la journée à se languir et se plaindre n'est pas envisageable. La lutte est le seul choix qui s'offre à nous, tout comme à nos enfants. Nous ne sommes pas dans un supermarché.* » — une option qui s'impose à l'ensemble de la famille. Les femmes de la famille Tamimi se sont dressées contre l'État israélien et ses colonies lorsque ces derniers se sont emparés des champs d'oliviers selon la loi dite « des trois années », une règle qui justifie la collectivisation et donc la colonisation d'une terre si celle-ci n'a pas été exploitée depuis trois ans : une asphyxie économique qui empêche les habitants d'avoir accès à leurs moyens de subsistance. La culture des oliviers représente en effet 25 % du revenu de l'agriculture des territoires palestiniens occupés<sup>1</sup>. Cette colonisation est condamnée par la 4e Convention de Genève de 1949, et son illégalité énoncée notamment par la Résolution 446 des Nations unies, qui statue que « *la politique et les pratiques israéliennes consistant à établir des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés depuis 1967 n'ont aucune validité en droit et font gravement obstacle à l'instauration d'une paix générale, juste et durable au Moyen-Orient* ». »



Manal Tamimi et son fils, connu comme le « Spiderman de Nabi Saleh ».

## Pas de traitement de faveur

Mais la résistance a un coût. Si les hommes représentent 99 % des détenus et 94 % des martyrs depuis l'année 2000, les femmes ne sont pas épargnées<sup>3</sup>. Nariman Tamimi, une autre cousine de Manal, reconnaît ne pas se souvenir combien de fois elle a été la cible de l'armée israélienne. Manal, allongée sur son canapé, a été touchée à la jambe gauche en avril 2015 — une partie du corps fréquemment ciblée par l'armée israélienne, afin de paralyser le membre et neutraliser l'activiste, pour un temps. Toutes les trois ont été arrêtées à plusieurs reprises. La dernière arrestation en date est celle de Manal, le 8 mars 2016, lors de la Journée internationale des droits des femmes. Bushra et Nariman ont, elles, été interpellées respectivement deux et cinq fois. Un phénomène en augmentation depuis octobre 2015, mois où l'« [intifada des couteaux](#) » a débuté. Cette même année, l'armée de défense israélienne a arrêté 106 femmes palestiniennes, soit une hausse de 70 % par rapport à 2013<sup>4</sup>.

« **Nariman Tamimi, une autre cousine de Manal, reconnaît ne pas se souvenir combien de fois elle a été la cible de l'armée israélienne.** »

Les conditions de détention outrepassent souvent le droit international et se sont dégradées suite au non-respect des [accords d'Oslo](#) de 1993, qui prévoyait que la sécurité intérieure des territoires palestiniens serait assurée par l'autorité qui l'administre. Au lendemain de cet échec et depuis l'explosion de la [Seconde intifada](#) en 2000, l'administration pénitentiaire israélienne s'est redéployée en dehors du territoire palestinien, dans les prisons de Hasharon et Damon. Les permis autorisant l'accès en Israël

depuis la Cisjordanie étant difficiles à obtenir, les détenues sont loin de leurs proches, et la structure familiale est fragmentée<sup>5</sup>. Un manquement au droit international qui stipule que « *les personnes protégées inculpées seront détenues dans le pays occupé*<sup>6</sup> ». Une atteinte à la loi qui n'a pas que des incidences territoriales, mais également physiques et psychiques. Manal nous fait part de sa première expérience en prison : « *Ils m'ont gardée 14 jours. Le premier, ils m'ont mis en cellule avec des Israéliens saouls et drogués, pendant quatre heures. J'étais terrifiée : vous ne savez jamais comment un homme dans cet état peut réagir et j'aurais été incapable de me défendre.* » Des conditions également illégales au regard du droit international ; les conventions de Genève stipulent que les femmes doivent être logées dans des locaux séparés et placées sous la surveillance immédiate de femmes.

## De l'émancipation à la libération

Ces dernières années, la société palestinienne a connu une hausse de son taux d'accès à l'éducation. Alors que 83,6 % des femmes étaient lettrées en 2000, 94,4 % le sont aujourd'hui<sup>7</sup>. Par ailleurs, le taux de diplômés en 2013 était plus important chez les femmes âgées de 20 à 29 ans que chez les hommes de la même tranche d'âge<sup>8</sup>. Une évolution notable, facteur d'émancipation pour les femmes, qui leur permet de développer leur force de travail et leur légitimité au sein de la structure familiale. Comme c'est le cas pour Manal, Bushra et Nariman, respectivement diplômée de droit international, institutrice et spécialiste dans la communication. Manal insiste sur le fait que l'éducation est primordiale pour pouvoir « *jouer de son ennemi* ».



Une semaine avant notre arrivée, Manal se faisait blesser par balle à la jambe.

À travers le militantisme, la représentation des femmes au sein de la société palestinienne évolue. Alors que leur image était systématiquement attachée à la sphère domestique, bien loin du discours



de construction nationale diffusé par l'Autorité palestinienne<sup>9</sup>, leur mobilisation les élève au rang d'actrices du changement social. Manal, la « diablesse palestinienne », est mère de quatre enfants ; éduqués pour faire face à l'occupation, ils ont appris à « *aimer la vie, et la vie, ce n'est pas l'occupation* ».

**« Refusant de laisser leurs terres aux colonies environnantes, les femmes et leurs façons de procéder sont mises en avant. À Nabi Saleh, les manifestations hebdomadaires comptent jusqu'à 150 participants. »**

Avec la politisation du rôle de la mère, se politise alors l'éducation et l'engagement se conjugue au quotidien. Le devoir de reproduction de la structure familiale, conditionnée par l'occupation, devient un activisme politique consistant à former les générations militantes à venir. Des formes de résistance déterminées par le sexe, donc. La violence est attribuée aux hommes, et le pacifisme aux femmes. Mais tandis que les jets de pierres persistent, l'activisme au féminin tend à imposer de nouveaux répertoires d'actions collectives<sup>10</sup>. De façon officieuse, la non-violence évince l'agressivité. Cette normalisation amène le *leadership* masculin à cristalliser son discours vers la non-violence<sup>11</sup>. Bassim Tamimi est le mari de Nariman : connu pour son activisme, l'Union européenne l'a qualifié de « défenseur des droits de l'Homme » en 2011. Sans détour, il explique que l'implication des femmes dans la lutte palestinienne est inhérente à leurs devoirs, avant de valider leur mode d'action : « *Vous connaissez Gandhi ? On a voulu s'inscrire dans sa philosophie de la non-violence pour justement décrédibiliser la violence.* »

## La « troisième alternative »

Afin de gagner en légitimité et d'obtenir un soutien international, les leaders locaux de la résistance ont adopté la non-violence comme stratégie. Ils invoquent l'approche pragmatique du refus de la violence armée et diffusent un discours articulé autour des droits fondamentaux pour justifier leur activisme. Bassim Tamimi appelle cela la « troisième alternative ». Refusant de laisser leurs terres aux colonies environnantes, les femmes et leurs façons de procéder sont mises en avant. À Nabi Saleh, les manifestations hebdomadaires comptent jusqu'à 150 participants. Les Palestiniens, aux côtés d'activistes israéliens et étrangers — notamment ceux de l'organisation non-gouvernementale International Solidarity Movement (ISM), qui travaille pour la fin de l'occupation en Cisjordanie —, font régulièrement parler d'eux dans les médias locaux comme internationaux. Preuve en est, le 30 août 2015 : l'Agence France-Presse publie les photos de l'un de ces défilés hebdomadaires durant lequel Mohammed, 11 ans lors de l'incident, fils de Nariman et Bassim Tamimi, est plaqué contre une pierre par un soldat. Dans son témoignage, le journaliste Abbas Momani écrit : « *J'ai devant moi un enfant, sur lequel est juché un soldat, et par-dessus ce soldat, une famille entière qui s'accroche, grimpe et frappe*<sup>12</sup>. » Des clichés où, excepté la présence du soldat, les hommes sont absents. Une chaîne YouTube, « No Comment TV », ayant repris la vidéo de l'événement à son compte, n'hésite pas à l'intituler « *Girl power* ». À l'inverse, les détracteurs de la stratégie dénoncent une orchestration de la part de ces femmes qu'ils considèrent comme étant au service de la propagande palestinienne. Quoi qu'il en soit, Anshel Pfeffer, éditorialiste au *Haaretz*, quotidien national israélien de gauche, écrit le 31 août 2015 : « *Les habitants de Nabi Saleh, avec l'aide de volontaires étrangers, produisent un show*



*hebdomadaire convaincant pour les médias, cela marche*<sup>13</sup>. » Médiatisées, nouvelles figures de la résistance, ces femmes sont les héroïnes de la cause palestinienne. Leur succession est assurée. La fille de Nariman et Bassim, Ahed Tamimi, en est un symbole — blonde, les yeux clairs, sa pugnacité et son jeune âge (16 ans), ont déjà fait parler d'elle dans le *Guardian* et le *New York Times*. Plus discrète, Najy, la fille de Bushra, est étudiante infirmière. Grâce à sa formation, elle souhaite prendre la suite de sa mère car son « *devoir et ses responsabilités sont de résister* », conclut-elle.



Nagy, fille de Bushra, veut reprendre le flambeau de sa mère en devenant infirmière

Vignette : Nariman, une cousine de Manal Tamimi  
Toutes les photographies sont de Paul Lorgerie.

## REBONDS

≡ Lire « [Pourquoi nous sommes en grève de la faim dans les prisons d'Israël](#) », Marwan Barghouti (traduction), avril 2017

≡ Lire notre entretien avec Vandana Shiva : « [Gandhi est plus pertinent qu'il ne l'a jamais été](#) », février 2017

≡ Lire notre entretien avec Mohammad Bakri : « [Le droit en lui-même est un cri](#) », juin 2017

≡ Lire notre entretien avec Michel Warschawski : « [Il y a une civilisation judéo-musulmane](#) », mars 2017

≡ Lire nos articles « [Palestine : Naplouse, l'indomptable](#) », JB, octobre 2015



- ≡ Lire notre article « [Israël : la mort vue du ciel](#) », Shimrit Lee, juillet 2015
- ≡ Lire notre entretien avec Angela Davis : « [Nos luttes mûrissent, grandissent](#) », mars 2015
- ≡ Lire notre série « [Palestine-Israël, voix de femmes](#) », Shimrit Lee, janvier 2015
- ≡ Lire notre entretien avec Frank Barat : « [François Hollande a décidé de soutenir l'opresseur](#) », novembre 2014

## NOTES

1. ↑ « The 2015 olive harvest season starts amidst escalating tension in the oPt », rapport de l'Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, 11 novembre 2015.
2. ↑ Résolution 446 du Conseil de sécurité des Nations unies, du 22 mars 1979.
3. ↑ Sireen Shakhshir, « La violence faite à l'égard des femmes dans la société palestinienne », *Politis* n° 48, 2010.
4. ↑ Rapport d'Addameer, « Imprisonment of Women and Girls », Février 2016.  
Stéphanie Latte Abdallah, « Incarcération des femmes palestiniennes et engagement
5. ↑ (1967-2009) », dans *Le Mouvement social*, « Des engagements féminins au Moyen-Orient (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », La Découverte, 2010.
6. ↑ Article IV des Conventions de Genève de 1949.
7. ↑ « Taux d'alphabétisation des personnes (15 ans et plus) en Cisjordanie, par groupes d'âges et sexes, 1995, 1997, 2000-2015 », Bureau central des statistiques palestiniennes, 2016.
8. ↑ « Champs de l'éducation et marché du travail chez les 20-29 ans en 2013 », Bureau central des statistiques palestiniennes, Ramallah, 2 juillet 2014.
9. ↑ Christine Pirinoli, « La représentation des femmes dans le discours nationaliste palestinien autour de la commémoration du cinquantième de la Nakba », *Politis* n° 48, 2010.
10. ↑ « Série limitée de routines qui sont apprises, partagées et exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré », Charles Tilly, 1995.  
Sophie Richter-Devroe, « Defending their land, protecting their men, Palestinian women's popu-
11. ↑ lar resistance after the second intifada » (PDF), *International Feminist Journal of Politics* n° 14, 2012.
12. ↑ Abbas Momani, « À deux doigts de la catastrophe », Agence France-Presse, 30 août 2015.
13. ↑ Anshel Pfeffer, A Picture of a Headlock That's Worth a Thousand Words, *The Haaretz*, 31 août 2015.